

## METHODE 4

# LES EPREUVES DU BACCALAUREAT DE FRANCAIS

### I - L'épreuve écrite : 4h

Elle porte sur un corpus de 3 à 4 extraits de textes et se divise en deux temps:

1- La première question appelée **question préalable ou question sur un corpus**, est une question de synthèse sur l'ensemble des textes. Il s'agit de les comparer, d'établir des relations entre les différents textes et d'en proposer une interprétation. Elle appelle une réponse rédigée en trente à quarante lignes, organisées en deux ou trois paragraphes. 4/20 pts

2- **Un exercice d'écriture au choix: un commentaire de texte, une dissertation ou une écriture d'invention.** Env. 4 à 6 pages développées et organisées. 16/20 pts

◆ **le commentaire de texte** porte sur un texte littéraire contenu dans le corpus proposé. Il s'agit de présenter de manière organisée la lecture de ce texte, en rendant compte du style d'écriture, des thèmes du texte et d'une interprétation personnelle qui s'appuie sur des citations commentées du texte.

◆ **la dissertation** consiste à conduire une réflexion personnelle et argumentée à partir d'une problématique littéraire. Le candidat développe son argumentation en s'appuyant sur les textes étudiés au lycée et sur le corpus proposé.

◆ **l'invention** consiste à rédiger un texte en liaison avec un des textes du corpus, en suivant les consignes précises données dans le sujet. Elle vise à tester l'aptitude du candidat à comprendre les enjeux des genres et des formes littéraires et requiert à la fois culture personnelle et aisance dans l'expression.

### II- L'épreuve orale: 10min + 10 min

Elle comprend:

- une **lecture analytique d'un texte préparé en cours** durant l'année : exposé de l'élève de 10 min
- un **entretien avec le jury** portant sur les activités de l'année, les connaissances littéraires, les compétences de lecture, et sur la culture personnelle, ainsi que sur la maîtrise de l'expression orale et l'aisance à communiquer. 10 min d'échange avec le jury.